

***John Ziguéhi* : une expression de l'idiolecte chez Alain TAILLY.**

Ali ZEREGBE

Université Alassane OUATTARA de Bouaké, Côte d'Ivoire.

zeregbeali0101@gmail.com

RÉSUMÉ

En Côte d'Ivoire, il existe majoritairement quatre variétés du français. Ainsi, chaque usager du français, selon qu'il soit très lettré, peu ou pas lettré, utilise une variété ou alterne plusieurs variétés pour ses échanges oraux avec l'autre ; formant ainsi son comportement langagier. On parle d'idiolecte d'un locuteur.

Depuis la publication du roman *Les Soleils des Indépendances* d'Ahmadou KOUROUMA, ce phénomène, normalement réservé à l'oral, fait son entrée dans l'expression écrite et est pérennisé par plusieurs écrivains Ivoiriens dont Alain TAILLY dans son roman *John Ziguéhi*. Dans ce roman, l'auteur narre le récit-cadre en français des élites. Aussi fait-il intervenir des dialogues de certains de ses personnages et narre de micro-récits en français populaire ivoirien, en nouchi.

Alain TAILLY, écrivant ainsi, évoque son style, mais aussi exprime son idéologie.

Mots clés : idiolecte, Côte d'Ivoire, variétés du français

ABSTRACT

In Côte d'Ivoire, there are mainly four varieties of French. Thus, each French user, depending on whether they are highly literate, poorly literate, or not, uses one variety or alternates between two or three varieties in their oral exchanges with others, thus shaping their language behavior using French. This is referred to as a speaker's idiolect. Since the publication of Ahmadou Kourouma's novel *The Suns of Independence*, this phenomenon, normally reserved for oral expression, has entered the written word and has been perpetuated by several Ivorian writers, including Alain TAILLY in his novel *John Ziguéhi*. In this novel, the author narrates the framework narrative in elite French. He also incorporates dialogue from some of his characters, narrating micro-stories in Ivorian popular French, or Nouchi.

Writing in this way, Alain Tailly evokes his style, but also expresses his ideology.

Key words: idiolect, Ivory coast, varieties of french

ISSN : 2789-1674 GRAPHIES FRANCOPHONES NUMERO 009 DECEMBRE 2025

INTRODUCTION

La langue française, pour sa dimension sociale, comme toute langue, est un outil que chaque groupe humain, chaque individu transforme, façonne à sa guise, de manière à pouvoir l'utiliser commodément afin d'un accomplissement aisé des actes de communication.

En effet, la langue française, depuis sa naissance, est objet d'une appropriation par chacun de ses usagers pour la réussite des échanges avec l'autre. On parle d'idiolecte d'une personne faisant partie d'une communauté linguistique. Il désigne, selon (M. RIEL et alii, 1994, p. 19) :

L'ensemble des constantes de son parler tel qu'il s'actualise dans les usages langagiers qui sont : propres. Il se présente généralement comme la conjonction de plusieurs variétés : par exemple, d'une variété régionale et d'une variété sociale, toutes adaptées à divers types d'échanges verbaux

Ainsi, l'idiolecte s'inscrit dans le cadre de la linguistique variationniste. En effet, cette première notion implique « qu'il y'a variation non seulement d'un pays à l'autre, d'une région à l'autre, d'un village à l'autre, d'une classe sociale à l'autre, mais aussi d'une personne à l'autre » (D. DUDOR, 1994, p. 93). On voit ici que l'idiolecte est une réalité dans l'usage d'une langue.

En Côte d'Ivoire par exemple, il existe plusieurs variétés du français (le français des élites, le français populaire ivoirien, le nouchi, l'argot de la gare routière d'Adjamé...). Le phénomène de l'idiolecte est donc perceptible chez chaque usager du français par le choix régulier d'une variété ou la combinaison permanente de plusieurs de ces variétés pour établir son comportement langagier à l'oral.

Depuis un certain temps, ce phénomène linguistique a fait son entrée dans l'expression écrite. Ainsi, en qualité d'écrivain, Alain TAILLY le manifeste dans son roman *John Ziguéhi*. En quoi consiste alors l'idiolecte de cet auteur dans cette œuvre romanesque ? Quels sont les éléments d'ancrage des variétés langagières dans ce roman ? Quelle est la portée de cette particularité langagière chez l'auteur ?

La principale hypothèse de recherche se résume à l'existence d'un idiolecte chez Alain TAILLY, dans son roman *John Ziguéhi*.

A cette hypothèse, se greffent trois autres dont la première renvoie aux différentes variétés du français ivoirien, la deuxième à celle qui forme l'idiolecte d'Alain TAILLY dans *John Ziguéhi* et la dernière à la représentativité de cette langue d'écriture pour l'auteur.

Pour arriver à de meilleurs résultats dans nos recherches, nous avons adopté trois méthodes de travail : la méthode socio-linguistique qui a trait à l'étude des variétés du français de Côte d'Ivoire

qui constituent l'idiolecte d'Alain TAILLY ; la méthode normative relative à la norme et qui nous permet de reconnaître les ivoirismes issus des différentes variétés du français ivoirien et la méthode transformationnelle grâce à laquelle nous proposons, pour chaque ivoirisme, l'emploi pertinent.

1-LES VARIÉTÉS DU FRANÇAIS IVOIRIEN.

En Côte d'Ivoire, il s'est créé plusieurs variétés du français dont les plus connues sont:le français des élites, le français populaire ivoirien, l'argot de la gare routière d'Adjamé et le nouchi.

1-1- Le français des élites

Créé juste après les indépendances, au moment où il eut la construction de plusieurs écoles supérieures et écoles primaires dans les localités rurales, le français des élites ressemble au « français standard » ; celui de l'enseignement, du commerce de haut niveau. Des personnes diraient de cette variété qu'elle est assimilable au « français standard » si son lexique ne comportait pas de mots ou d'expressions empruntés aux langues locales.

(Y.SIMARD,2014, p.13) donne du tonus à cette idée en définissant cette variété comme étant « une variété (...) fortement marquée par la norme académique, mais les formes de cette variété ont également pour origine le français populaire ivoirien, la structure des vernaculaires africains de Côte d'Ivoire, et le mode de conceptualisation propre à une civilisation de l'oralité ».

Cela veut dire que le français des élites respecte majoritairement les règles qui régissent le fonctionnement du français classique, avec une légère acclimatation.

1-2- Le français populaire ivoirien.

Cette variété est créée par les non lettrés ou peu lettrés dans les marchés, les quartiers populaires. C'est dire que cette variété est créée majoritairement par des analphabètes qui n'ont aucune notion du respect des règles de fonctionnement de la langue française. La preuve, le français populaire ivoirien comporte des cas d'appropriation dans tous ses sous-systèmes.¹ Il s'agit entre autres de la mauvaise prononciation (« Je **sis sir** »), le phénomène de durème (« J'ai rigolé jusqu'à à à »), l'usage abusif du pronom **ça**(« **ça** ment pas »,le redoublement (« C'est pas **vié vié** femme »...

¹-Ces exemples sont tirés à la page 34 du roman *La bible et le fusil* de Maurice BANDAMAN paru aux éditions ceda, à Abidjan , en 1995.

1-3- L'argot de la gare routière d'Adjamé.

La gare routière d'Adjamé reçoit, chaque jour, de milliers de personnes ; notamment des passagers, des commerçants et des personnes exerçant dans le transport terrestre. Ces personnes, pour la plupart déscolarisées ou analphabètes, échangent entre elles en malinké. Mais, elles utilisent un français propre à leur milieu ; difficilement compris de leurs clients. Voilà quelques conditions réunies pour l'existence de l'argot de la gare routière d'Adjamé entre autres le milieu (le transport terrestre, le commerce) et les mots spécifiques aux secteurs d'activité dont il a été mention. Ce parler argotique de la gare routière d'Adjamé est réel au point où les comédiens KONATÉ Abdoul Karim (Sery) et YAPO Viateur (Sory) en ont fait la langue de pratique de leur humour. Ce français des chauffeurs de Gbaka et leurs convoyeurs se caractérise par des expressions provenant des langues locales ; surtout le malinké qui s'incruste dans le discours français occasionnant des erreurs de prononciation, des expressions hybrides, de nouveaux mots créés par les transporteurs eux-mêmes...

1-4-Le nouchi

Le nouchi est une expression empruntée au malinké. Elle est composée de **nou** qui désigne *le nez* et **chi** qui renvoie au *poil*. Ainsi, le nouchi est le *poil du nez* au sens propre, le *délicat garçon*, le *voyou* au sens figuré.

Plus tard, le nouchi désignera cette variété du français née vers les années 80, dans les rues d'Abidjan. En effet, dans ses débuts, le nouchi était parlé dans les quartiers précaires de la capitale économique de la Côte d'Ivoire, par les enfants de la rue, après les loubards qui ont une petite maîtrise du français. Plus tard, le nouchi atteint les écoles et les universités. H.D. BOHUI (2013, p.13) donne du crédit à l'évolution du nouchi en ces termes :

Surgi au milieu des années 80 sur l'échiquier linguistique ivoirien passablement embrouillé le nouchi est une sorte d'argot crypté, parlé principalement, à l'origine du moins par les jeunes de la rue, les délinquants et autres loubards, avant de faire son entrée dans les lycées et collèges et à l'Université.

Si ce sociolinguiste définit le nouchi à travers son parcours et ces créateurs, notons que des secteurs d'activité surtout la musique, la comédie et la politique contribuent quotidiennement au développement du nouchi. Aussi cette variété est-elle l'œuvre des gens qui ont une relative

maîtrise du français. C'est pourquoi on y remarque des néologismes de forme qui respectent les principes classiques de création des mots² ; c'est à dire des mots créés par composition (« un **mogo puissant...** »). À cela s'ajoutent les mots créés par hybridation (« ...**mimianture...** ») ; les emprunts aux langues locales (« vendeuse de **tchapalo** ») ; les expressions françaises créées par les Ivoiriens « Mais **s'en fou la mort** existe (...) » ; le redoublement (« **gros-gros** discours (...) ») ; les particules à la fin des énoncés (« Retourner chez grand-sœur **là** ») ; l'omission de déterminant devant les noms... (« ...il ya hôpital »...)

En Côte d'Ivoire, il existe plusieurs variétés du français dont les plus connues sont celles que nous venons de passer en revue. Si elles sont différentes les unes des autres, elles ont certaines caractéristiques qui sont communes. De plus, si les non ou peu lettrés ne parlent que le français populaire ivoirien à cause de leur bas niveau de scolarisation qui les empêche de maîtriser les règles de fonctionnement du français, les lettrés, grâce à leur relative maîtrise de la langue de Molière, utilisent généralement le français des élites et le nouchi, selon les situations de communication. Disons que chaque usager du français en Côte d'Ivoire utilise des variétés qui constituent son idiolecte dans ses actes de communication orale ou écrite. Comment se manifeste l'idiolecte chez Alain TAILLY dans son roman *John Ziguéhi* ?

2- L'IDIOLECTE D'Alain TAILLY DANS SON ROMAN *John Ziguéhi*.

Les romanciers d'Afrique francophone, ont tendance à faire progressivement un usage particulier du français pour écrire leurs œuvres.

En Côte d'Ivoire, cette innovation commence avec Ahmadou KOUROUMA dans son roman *Les soleils des indépendances*. Elle est pérennisée aujourd'hui grâce à des romanciers de la nouvelle génération dont Alain TAILLY avec son roman *John ziguéhi*.

L'œuvre romanesque comporte un récit - cadre dans lequel s'incrument des répliques de dialogues de certains personnages et d'autres récits. L'auteur a pris le soin d'utiliser une ou plusieurs variétés du français ivoirien pour écrire chaque compartiment du roman, formant ainsi son

²-Ces exemples sont tirés pour la composition, l'hybridation, l'emprunt à la langue locale, l'expression française et l'omission du déterminant respectivement aux pages 164,165,108, 107 et 53 du recueil de nouvelles *Terres de misères* de Tiburce KOFFI, paru à Massaya éditions, en 2001.

Le redoublement et l'usage de la particule sont tirés respectivement aux pages 34 et 85 du roman *La bible et le fusil* de Maurice BANDAMAN, paru aux éditions CEDA, à Abidjan, en 1994.

idiolecte. Sous ce titre, nous verrons la structure narrative du roman *John Ziguéhi* et la ou les variétés du français ivoirien correspondant à chaque aspect.

2- 1- Le récit- cadre.

Le récit-cadre, c'est le récit principal. Vu les différentes variétés du français ivoirien que nous avons décrites, nous remarquons que le récit-cadre est écrit en français des élites. Certains Ivoiriens le définissent comme « le français respectueux de tous les édits grammaticaux, outil d'une frange importante des populations »(K.KOUASSI,2022, p.13). On voit ici que cette variété est parlée par la haute classe sociale et est presque égale au « français normé ». Contrairement aux autres variétés (le français populaire ivoirien, l'argot de la gare routière d'Adjamé, le nouchi.), le français des élites comporte moins de marques d'appropriation. S'il en existe, c'est au niveau du lexique.

Dans le roman *John Ziguéhi*, le lecteur découvre que le récit - cadre est narré dans le français des élites qui se différencie légèrement de la variété de référence, dans le corpus, à partir de l'usage des noms propres de personne et de lieu spécifiques à la Côte d'Ivoire, des emprunts aux langues locales, des néologies de sens ou de forme, des calques, des cas de resémantisation des mots, des expressions hybrides, de mots composés.

2-1-1-Les noms propres.

Alain TAILLY fait son « récit- cadre » en français des élites. L'un des points importants de dissemblances entre cette variété et le français normé renvoie aux noms propres de personne ; ceux issus des langues locales du pays. Tout locuteur qui fait usage du « français standard » et qui utilise ces noms propres particuliers, bascule dans les ivoirismes.

Ainsi, dans le roman *John Ziguéhi*, l'on dénombre des noms du terroir ivoirien dans le récit - cadre à travers ces repérages textuels :

« La vie n'avait pas été tendre avec **Ziguéhi** Jean-Gaspard, p.7.» ;« Le nom de l'**Opadjèlè Kragbé Gnagbé** était associé à la rébellion et à la sécession (...) à l'ouest du pays.p.8 » .

Au sein de ces phrases qui intègrent le récit - cadre, on peut lire les noms propres de personne spécifiques à la Côte d'Ivoire à savoir **Ziguéhi, Opadjèlè Kragbé Gnagbé**. Ils désignent des

personnes originaires du sud - ouest du pays. Ces noms propres de personne, comme beaucoup d'autres, existent dans Le français d'écriture de *John Ziguéhi*.

Ensuite, nous avons les noms propres de lieu rappelant la Côte d'Ivoire qui caractérisent le français des élites. Le récit - cadre du roman *John Ziguéhi* en comporte à provisions. Ces indices textuels le démontrent :

« -Kragbé(...) n'était pas Guébié de **Gagnoa** comme son célèbre homonyme, mais(...) de **Yocoboué**, (...) p.8 » ; « La famille Ziguéhi était installée (...) au quartier **Ebrié**(...). p.9 ».

Par le biais de la toponymie qui se manifeste par les noms propres de lieu **Gagnoa**, **Yocoboué**, le quartier **Ébrié**, pour ne citer que ceux-ci, le lecteur se croirait en Côte d'Ivoire.

2-1-2-Les réalités propres à la Côte d'Ivoire

Ce sont les noms communs qui désignent des réalités propres à la Côte d'Ivoire. Le récit-cadre d'Alain TAILLY en comporte. Ces indices textuels le prouvent :

Comme la plupart des maisons basses construites par la **Sicogi**, l'architecture de la demeure des Ziguéhi s'inspirait de l'habitat traditionnel ivoirien(...) » p.9 ; « (...) on était des inconditionnels supporters de l'**Africa sport**(...) sa grande rivale, l'Asec d'Abidjan, s'habillait de jaune et noir. » p.11 ; « John contemplait le défilé des réverbères sur les eaux cristallines de la lagune **Ébrié** ». p.75 ; « **Maca**. Maison d'arrêt et de correction d'Abidjan. p.109.

Ces repérages textuels sont écrits en « français standard ». Mais vu les réalités des Ivoiriens comme la **Sicogi**, les équipes de l'African. **Sport** et l'Asec, la lagune **Ébrié** et la **Maca** (maison d'arrêt et de correction d'Abidjan ; désormais Pôle pénitentiaire Maca(maison (**PPA**)), ce français normé se mue en français des élites.

2-1-3-Les emprunts aux langues locales.

Ils désignent les réalités culturelles de la Côte d'Ivoire dont les noms sont inexistantes dans le lexique du français ; langue étrangère. Ces emprunts transforment le « français standard » en français des élites. Et, le récit - cadre d'Alain TAILLY dans son roman *John Ziguéhi* manifeste cette réalité linguistique des Ivoiriens à travers ces indices textuels :

« (...) elle permettait aux ménagères (...) de (...) battre le **placali** (...). » p.p.9-10 ; « Lui, devait subir les raideurs du **Gbaka**(...) » p.17 ; « (...), il rançonnait (...) les conducteurs de **wotro**. » p.43 ; « -(...) les garçons s'exerçaient au **solé**(...). » p.31 ; « - L'eau de vie locale, connue sous le nom de **koutoukou** était rebaptisée... » p.42 ; « (...) le tout accompagné (...), d'alloco, (...) d'**attiéké**. » p.47 ; « (...) il eut recours à un puissant **gbass**. » p.55

Les emprunts aux langues locales émanant du corpus (le **placali**, le **Gbaka**, le **wotro**, le **solé**, le **koutoukou**, l'**alloco**, l'**attiéké** et le **gbass**), comme beaucoup d'autres, désignent des réalités propres à la Côte d'Ivoire ; donc absentes dans le lexique du « français standard ». Souvent, le locuteur se trouve dans l'obligation de faire les emprunts de cette espèce, basculant ainsi dans le français des élites.

2-1-4-Les néologies de sens.

Le français des élites emploie souvent des néologies de sens ; des mots français dont les Ivoiriens ont étendu ou rétréci le sens. On en trouve dans le récit - cadre de John *Ziguéhi*:

« François Ziguéhi avait dû accueillir une demi-heure douzaine de « **parents** » (...). p.10 ; « **Maquis**, aussi, parce que les hommes, (...), s'y rendaient pour rencontrer, (...), leur « deuxième **bureau** ». p.48 ; « -(...) il avait remporté le marché de 300 millions de francs pour lequel le « travail » avait été fait. p. 61 » ; « Cela lui aurait permis de ménager la **vieille** (...). » p.214

Au constat, les expressions de ces indices textuels à savoir **parents**, **maquis**, **deuxième bureau**, **travail**, **vieille**, à l'instar de plusieurs autres dans le français ivoirien ; «t victimes d'une ressémantisation. Ils renvoient respectivement à *tous les proches* ; une *buvette* ou *restaurant* ; une *maîtresse* ; un *talisman* ; une *femme âgée* ou une *tutrice*. Et les locuteurs du français des élites n'hésitent pas à utiliser ces expressions pour désigner ces réalités comme la norme endogène l'exige.

2-1-5-Les expressions françaises créées par les ivoiriens.

Ce sont des expressions créées par les Ivoiriens à partir des mots que le lexique du « français standard » met à leur disposition. Elles constituent l'une des marques du basculement du

« français standard » dans le français des élites en Côte d'Ivoire. Cette réalité est prouvée dans le récit - cadre de *John Ziguéhi* . Et certaines phrases le justifient :

Mais qui diable était assez fou pour oser aller chercher des ignames grillées et des « cuits **de dindon** » sur le champ de bataille des manguiers ? p.37 ; « La manie, chez les « grands **types** » (...), était d'avoir (...) deux noms typiques ». pp.53-54 ; « -(...) il ne parviendrait pas à troquer ses « **en attendant** » trouées contre de superbes chaussures Richelieu ». p.67 ; « Mais si vous ne me voyez pas (...), **cherchez-vous** ! p. 68 » ; « -Il avait la ferme intention de **tirer son coup** ». p.75 ; « Des garçons jouaient aux « petits **poteaux** » p.7 ; « - Cette lagune avait donné à Abidjan, (...), son nom de « perles **des lagunes**. p.141.

Ces phrases tirées du texte-support comportent chacune une expression française créée par les Ivoiriens. Il s'agit de **cuits de dindon**, les **grands types**, les **en attendant**, **se chercher**, **tirer son coup**, les **petits poteaux** et la **perles des lagunes**. Elles désignent des réalités de la Côte d'Ivoire qui renvoient respectivement aux *croupions de dindons*, aux *personnes nanties*, à une *sorte de sandalettes*, une *sorte de partie de football où les poteaux sont d'un mètre carré*, à la *ville d'Abidjan*.

2-1-6-Les calques.

Des expressions françaises calquées sur les structures phrastiques des langues locales existent dans le français des élites. Les indices textuels suivants nous le démontrent :

« La plupart des « **petits dioula** » parvenaient (...) à s'autonomiser(...)p.66 » ; « (...) on ne pouvait raisonnablement pas venir de si loin pour « **chercher garçon** (...) »p.79.

Ces indices textuels font mention des expressions calquées sur la structure syntaxique des langues locales : les **petits dioula**, **chercher garçon**. Dans la première expression, le calque se trouve au niveau de l'adjectif qualificatif **petit** qu'on retrouve dans la plupart des langues locales en Côte d'Ivoire et qui confère une légère charge péjorative ou de moquerie au nom **dioula**. Dans la deuxième expression, **chercher garçon** renvoie, pour une fille, à *s'amouracher d'un homme*.

. De ce qui précède, le récit - cadre du roman *John Ziguéhi* est en français des élites . Cette variété diffère, dans le roman, du « français standard » généralement par son lexique qui

comporte des noms propres de personne, de lieu qui rappellent la Côte d'Ivoire, des noms communs qui renvoient aux réalités de ce pays ; des emprunts à certaines langues locales, des calques. Cela dit, l'auteur rapporte les propos de certains de ses personnages qui s'expriment en français populaire ivoirien ou en nouchi, dans des dialogues et d'autres menus récits qui incrustent le récit - cadre .

2-2- Les dialogues dans le récit- cadre.

Dans le roman *John Ziguéhi*, il existe plusieurs dialogues entre les personnages dont certains s'expriment en français populaire ivoirien ou en nouchi. Nous verrons quelques-uns que nous avons pris la peine d'intituler.

2- 2-1- Le dialogue entre Ziguéhi Jean Gaspard et Sahoua.

Voici un extrait du sous-entendu dialogue entre Ziguéhi Jean Gaspard et Sahoua, lors de leur rapport sexuel. L'auteur ne présente que les répliques de Sahoua:

« Elle (...) lui souffla tout doucement :

- Aujourd'hui, tu vas me montrer si tu **es garçon**.

(...)

- Tu **es petit**, mais tu es costaud en bas **hein! Faut** monter sur moi!

- (...)

- **faut** faire! Ordonna la villageoise.

-(...)

-(...) Ce n'est pas comme **ça** on fait !

-(...)

- Éhéééé, tu as versé **liquide** ! (...) murmura Sahoua (...) » pp.26-29

Les répliques sont en français populaire ivoirien à un certain niveau ; variété des nombreuses marques d'appropriation du « français standard » par les Ivoiriens sur tous les plans. La preuve, dans ce passage, on y trouve des calques. C'est le cas dans l'indice textuel « tu vas me montrer si **tu es garçon** » qui laisse voir l'expression émanant des langues locales ivoiriennes « **être garçon** » qui signifie *être virile et fécond* ou *courageux* selon le contexte; des **expressions elliptiques** du sujet **faut faire, faut monter**; l'**usage du pronom ça** en lieu et place de *cela*

comme on peut le voir dans la phrase « Ce n'est pas comme **ça** on fait »; les **particules à la fin des énoncés** avec « (...) tu es costaud en bas **hein !** » ; les **termes génériques** comme « **liquide** » pour désigner le sperme ; l'**omission du déterminant** devant le nom **liquide** dans l'indice textuel « Tu as versé **liquide**».

2-2-2- Le dialogue de Sylvie et Koffi pieds-X.

L'auteur évoque le dialogue entre Koffi pieds-X et Sylvie. Le premier faisait la cour des plus brutales à la seconde. L'auteur préfère évoquer les répliques de l'homme. En voici un passage :

« (...)

- **Toi- là**,tu ne sais pas que tu es ma **go**? Interrogea Koffi.Quand tu me vois **là**,tu dois **me béco**.

(...)

- Je dis, **celle- là kê**, c'est ma **go**! D'ailleurs même, je **béhou** avec elle!

(...)

-**Toi- là**,si tu m'as touché encore **là kê**,je vais **finir avec toi au- audui,tu as compris ?**»Pp.31-33

Les répliques de Koffi- pieds-X sont en nouchi.; variété du français reconnue par la mauvaise prononciation où le locuteur ,en prononçant, omet certaines syllabes du mot. Dans ce dialogue,cela est perceptible dans l'adverbe de temps « **au- audui** »au lieu *d'aujourd'hui*...

Nous avons aussi l'usage des particules pour insister sur certaines expressions de l'énoncé avec l'indice textuel « **Toi- là**...si tu m'as touché encore **là kê** », des expressions nouchi par exemple ma **go**, **béco** (dimunitif de *bécoter* en nouchi), **béhou** ,**finir avec quelqu'un** pour désigner respectivement ma *petite amie*, *embrasser une fille* , *s'en aller* ,*frapper* ou *tuer quelqu'un* qui se retrouvent dans cette variété. Par ailleurs, le nouchi fait un usage abusif de l'interrogation par intonation comme il en existe dans cet extrait avec « (...) tu as compris ? ».

2-2-3- Le dialogue entre John Ziguéhi , ses amis et le taximan.

Ce dialogue évoque ce phénomène très en vogue parmi la jeunesse Abidjannaise qui consistait,entre 80- 90, à s'éjecter d'un taxi et fuir sans payer la course . En voici l'extrait :

« (...) Il s'éjecta du véhicule en s'écriant :

- **Jumping!**

(...)

- **Toi- là,ti es mort aujod'hui!** Fit le taximan. »p.60

Dans cet échange, les personnages s'expriment en nouchi à travers l'expression « **jumping** » dont la signification renvoie au phénomène des jeunes entre 1980-1990 que nous venons de décrire. Cependant, la réplique du taximan s'est faite en français populaire ivoirien avec les erreurs de prononciation « **ti** » au lieu de *tu*, « **aujod'hui** » au lieu *d'aujourd'hui*, l'usage des particules **là** « **toi là** », l'emphase à travers la reprise du pronom personnel sujet « **toi, ti** ».

2-2-4-L'adresse du pseudo marabout à Jean Gaspard Ziguéhi

Elle s'est faite en ces termes :

« - Bonjour **messié, zé vé parlé vous!** Commença l'homme (...) »

Mory Diané,psychanalyse africain,docteur cas impossibles. (...) **Demain,toi devenir grand grand type,gagner beaucoup beaucoup l'argent. (...)** (...) . **Donné - moi ton main !!!**Ordonna-t-il.p.60

Ces interventions sont en français populaire ivoirien dont les caractéristiques sont les erreurs de prononciation de certains mots. Cela est prouvé par les mots « **messié, vé** » au lieu de *Monsieur,veux*; le redoublement provenant des langues locales que l'on voit avec « **beaucoup beaucoup** », des confusions sur le genre des noms « **ton main** » au lieu de *ta main*... etc.

Cela dit, parlant des dialogues dans le récit - cadre, l'auteur a rapporté des répliques de certains de ses personnages en français populaire ivoirien ou en nouchi. Aussi, il existe de petits récits où l'auteur rapporte des expressions issues de ces dernières variétés de Côte d'Ivoire.

2-3- Les récits dans le récit- cadre

Plusieurs menus récits où l'auteur rapporte les propos de certains de ses personnages qui s'expriment en français populaire ivoirien ou en nouchi, abondent dans le récit - cadre écrit en français des élites. Nous en verrons quelques-uns auxquels nous avons donné des titres.

2-3-1-Le récit de la partie de cinéma

Voici un extrait du récit de la partie de cinéma :

« (...)

L'image s'arrêta. (...)

(...)

Chez certains, on lit un peu de gêne et chez d'autres, de l'agacement. « **Éteindez! Éteindez!** » (...)

P.15

Ici, l'auteur rapporte les propos d'un spectateur qui s'exprime en français populaire ivoirien « **Éteindez! Éteindez** » au lieu d'*éteignez!*. En effet, le français populaire ivoirien est généralement celui des déscolarisés, des illettrés qui ignorent les règles de grammaire, de conjugaison comme on le voit ici.

2-3-2-Le récit du portrait des loubards.

Il se raconte en ces termes :

En fait, ceux que le commun des Abidjanais appelait « loubards » se désignaient, eux-mêmes, sous le terme de « **nouchi** » et se distinguaient des autres jeunes par un style de vie, le « **Nouchiya** ». Les **nouchi** vivaient dans le ghetto Abidjanais, (...). » P. 36

Ce récit rapporte les expressions utilisées par les loubards qui relèvent du nouchi en qualité de variété du français de Côte d'Ivoire. Ce sont entre autres le « **nouchi** » et le « **nouchiya** ». La première, à son origine, désigne *l'enfant de la rue, le voyou* pour être ensuite cette *variété du français parlée par ces jeunes marginaux* que forment les nouchis. Le second renvoie à *la manière de faire du nouchi*.

2-3-3-Le récit de la description du décès de Koffi- pieds-X

Ce récit pathétique mêle la circonstance du décès du personnage Koffi- pieds-X et la description du lieu de son décès, en ces mots :

« (...) Koffi- X rendit l'âme dans la rue, aux abords même de la salle Krinjabo(...), également surnommé « le **krin- krin-**», repère des **vieux môgôs**,des **gros bras**,(...),des **junkies**, des **voggos**, des **débaloussairs**, des **grahous**,des **mounou-mounoussaires**, des **kpêkpêros**. Ces noms campaient la sainte confrérie des **Nouchis**. »p.227.

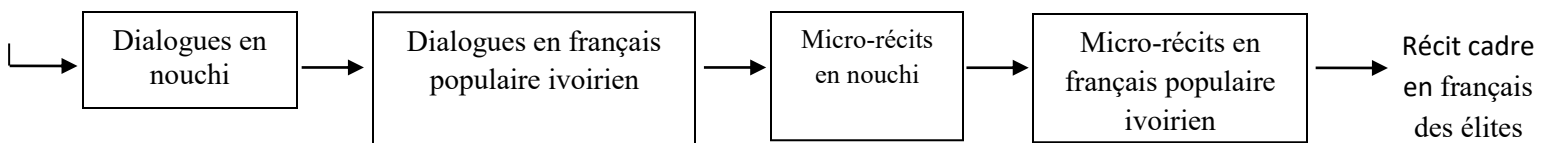
Ce récit dans le grand récit permet à l'auteur de rapporter des mots issus du nouchi à savoir les **vieux môgôs**, **voggos**,des **grahous**,des **mounoumounoussaires**,des **kpêkpêros** qui désignent les *grands* dans le milieu des nouchi.

Cela dit, nous venons de voir qu'il existe plusieurs menus récits où l'auteur rapporte des expressions issues du français populaire ivoirien ou du nouchi qui se retrouvent dans le récit - cadre.

En somme, l'idiolecte d'Alain TAILLY,dans son roman *John Ziguéhi*, est constitué du français des élites pour le récit - cadre; du français populaire ivoirien et du nouchi pour les dialogues et menus récits inclus dans le grand récit. Schématisons cela.

2-3-4- LE SCHÉMA DE L'IDIOLECTE D'ALAIN TAILLY DANS *JOHN ZIGUEHI*

Ici, nous avons la structure langagière du récit dans *John Ziguéhi* d'Alain TAILLY.



L'IDIOLECTE D'ALAIN TAILLY DANS SON ROMAN *JHON ZIGUEHI*

L'écrivain ivoirien Alain TAILLY a écrit l'histoire principale de son roman en français des élites ; variété réservée aux élites dont les écrivains. Mais, au sein de ce récit-cadre, il a fait

intervenir des dialogues où les répliques de certains de ses personnages sont en français populaire ivoirien ou en nouchi. Aussi raconte -t- il de menus récits dans le principal récit en rapportant des propos également dans ces deux dernières variétés du français. L'idiote de ce romancier ivoirien est donc constitué de français des élites ; variété au sein de laquelle il incruste le français populaire ivoirien et le nouchi. En effet, le récit-cadre, sans discontinuer est interrompu, par endroit, par des niveaux de langue qui l'enrichissent et qui lui donnent une cadence, lui enlève une monotonie. Mais quelle interprétation peut-on faire de cette langue d'écriture ?

3- L'INTERPRÉTATION DE L'IDIOLECTE D'ALAIN TAILLY.

L'idiote de Alain TAILLY peut représenter son style d'écriture ou son idéologie.

3-1- Son style.

Selon le dictionnaire de linguistique, le style se définit comme « la marque de l'individualité du sujet dans le discours » (J. DUBOIS et alii, 2002, p.448). En clair, le style d'un auteur est sa manière propre à lui d'écrire en termes de mots, structures phrastiques voire variétés du français utilisées constamment dans sa langue d'écriture.

Ainsi, l'idiote de Alain TAILLY devient son style à cause du mélange des variétés du français ivoirien.

Dans son roman *John Ziguéhi*, le récit-cadre est écrit en français des élites. Il s'agit de la variété « des Ivoiriens qui maîtrisent le français central » (P. DAVID, 2009, p.265); celle des « écrivains » comme Alain TAILLY. Mais pour lui particulièrement, au sein de cette variété, s'insèrent d'autres à savoir le français populaire ivoirien et le nouchi au moyen de nombreux dialogues des personnages et des micro-récits.

3-2- Son idéologie .

Elle peut se traduire en trois points.

3-2-1- Le comportement de l'Ivoirien face au français.

L'idiote de Alain TAILLY, dans son roman *John Ziguéhi*, véhicule une idéologie. Elle concerne le comportement de l'Ivoirien face au français. Nous remarquons que les lettrés utilisent le français des élites comme les écrivains. Un féru de l'histoire générale de la Côte d'Ivoire,

justifie cette idée en disant que « Sans se piquer de beau langage(...), les Ivoiriens de l'élite intellectuelle manient aussi bien le « français central » qu'ailleurs en Afrique francophone. Ecrivains et artistes vont nous le prouver(...) » (P. DAVID,2009,p.266).

Cet auteur montre que le français des élites est celui des écrivains, de ceux qui ont fait leur classe. Cependant, ils peuvent, selon la situation de communication, parler le nouchi vu que cette autre variété du français ivoirien est « un langage avec des normes »(D.HOUSSOU et al, p.36). Et cela fait des Ivoiriens lettrés des caméléons linguistiques.

Aussi les locuteurs du français peu ou non lettrés se sentent-ils dans l'obligation d'utiliser une seule variété du français qu'est le français populaire ivoirien ou « français moussa ».

3-2-2- L'expression d'une norme endogène.

L'idiolecte d'Alain TAILLY renvoie à une norme endogène. En effet, la notion de norme linguistique, selon E. BILOA (2007, p.361),« correspond aux différents usages des personnes, c'est à dire à tout ce qui est d'usage commun et courant dans une communauté linguistique». Pour cet auteur, tout usager d'une langue, une fois dans un milieu, doit se conformer aux habitudes langagières de ce milieu pour mieux communiquer avec les autres. C'est de cette manière que la langue d'écriture d'Alain TAILLY obéit à cette norme d'écriture comme ces romanciers du réalisme qui, en plus d'une étude détaillée des faits sociaux et des personnages, décrivent leurs parlers.

3-2-3- La volonté du romancier d'enrichir.

La particularité du français des romanciers négro-Africains est généralement motivée par leur volonté d'enrichir, à leur manière,le français classique. Ahmadou KOUROUMA qui débuta ce style ne dira pas le contraire lors d'un entretien avec M. ZALESKY (1988,p.6) en ces termes:

La francophonie intègre maintenant beaucoup de néologismes originaires d'Afrique, tient compte de notre usage du français comme le prouvent ces dictionnaires du français d'Afrique, ces dictionnaires pour la francophonie ect que je vois paraître de plus en plus nombreux. Pour nous, cela est important : le fait d'entrer dans ces dictionnaires confère une légitimité à notre usage de la langue et nous libère en quelques sortes

Les propos de ce romancier Ivoirien dévoilent son vœu et celui de la plupart des romanciers négro-Africains d'enrichir le français classique avec des procédés stylistiques propres aux

Africains. Ainsi, Alain TAILLY dont le français littéraire est semblable à celui de son Aîné Ahmadou KOUROUMA, évoque, à travers son idiolecte constitué d'ivoirismes, cette volonté. Avec lui, l'enrichissement du français standard se fait sur le plan lexical avec les emprunts aux langues locales, la re-sémantisation de certains mots français par les Ivoiriens...

Nous venons de voir que l'idiolecte d'Alain TAILLY est son style d'écriture, mais au-delà, l'expression des idéologies sur le plan linguistique.

CONCLUSION

Au terme de cette étude, il ressort que l'idiolecte d'Alain TAILLY, dans son roman *John Ziguéhi*, s'est constitué selon la structure de son œuvre. Le récit - cadre est narré en français des élites. Cela va de soi car « l'écrivain conçu comme un fabricant de textes ne peut produire n'importe quoi n'importe comment (...). Dès qu'il entreprend d'écrire, il trouve des structures préexistantes, conventions poétiques, genres (...) » (P. BRUNEL, 1983, p.147). Ce qui veut dire qu'Alain TAILLY en tant qu'écrivain, doit avoir un français d'écriture qui soit proche du « français standard ». Et en Côte d'Ivoire, il s'agit du français des élites.

Mais, dans cette variété, s'insèrent le français populaire ivoirien et le nouchi rapportés dans plusieurs dialogues et récits que l'auteur a incrustés dans le grand récit. Ainsi, l'auteur montre un autre aspect de son style qui consiste à « écrire par la bouche du peuple » (X. GARNIER, 2005, p.25)

À analyser sa langue d'écriture romanesque, nous concluons qu'il s'agit de son style d'écriture, mais au-delà, du véhicule de certaines idéologies sur le plan linguistique entre autres les comportements langagiers des Ivoiriens en utilisant le français, l'existence d'une norme endogène à laquelle même les écrivains ne peuvent pas se soustraire et la volonté d'enrichir le « français standard ».

Bibliographie.

BILOA Edmond, 2007, *Le français des romanciers négro-Africains : appropriation, variationniste, multilinguisme et normes*, Paris, l'Harmattan.

BOHUI Djédjé Hilaire, 2013, *Petit recueil d'ivoirismes*, Editions Publibook, Paris.

BRUNEL Pierre, 1983, « Poétique », *Qu'est-ce qu'une littérature comparée ?* Paris, Armand Colin.

DAVID Philippe, 2009, *La côte d'Ivoire*, Paris, édition Karthala.

DUBOIS Jean, GIACOMO Mathée, GUESPIN Louis, MARCELLESCI Christine, MARCELLESCI Jean-Baptiste, MEVEL Jean-Pierre, 2002, *Dictionnaire de linguistique*, Larousse-Bordas, Paris.

GADDA Carlos Emilo, 1994, « La notion d'idiolecte et l'écriture » in *Dire la création : la culture italienne entre « poétique » et « poïétique »*, Lille, Presses Universitaires de Lille, pp.91-102.

GARNIER Xavier, 2005, « Langues des rues, langues des livres : les questions en débat », in *Notre librairie* n°159, Juillet-septembre, pp.66-71.

HOUESSO Dorgelès et al, 2022, « Le nouchi , aventure sémantique nouvelle des mots français, appropriation et dynamisme linguistique » in *Revue cahiers ivoiriens de recherches linguistique (CIRL)*, Actes de colloque : le nouchi, notre parler français ? Parlers urbains africains : pratiques, marges et territoires linguistiques (francophonie, anglophonie) les 13,14 et 15 mars 2019, hors-série, 1^{er} semestre-janvier, ISSN (Côte d'Ivoire) n°104, pp.9-20.

KPANGUI Kouassi, 2022, *Le français en Côte d'Ivoire, inventaire des particularités lexicales*, L'Harmattan, Paris.

RIEGEL Martin, CHRISTOPHE - PELAT Jean, RIOUL René, 2004, *Grammaire méthodique du français*, Paris, Larousse.

SIMARD Yves, 2015, « Les français de Côte d'Ivoire » in *Langue française* n°104, PP.20-30.

TAILLY Alain, 2015, *John Ziguéhi*, Abidjan, Frat-mat éditions.

ZALESKY Michel, 1988, « La langue: un habit conçu pour qu'il nous moule », in *Diagonales* n°7 juillet, p.6.